															EL une	fois rem
												COr	(LIDI	ווע דווע		
												SQC	/AGR	-450-	60063	
													^		$\langle \rangle$	
												^ /			/	
Cette eng	uête est menée	en vertu o	de la Loi	sur la	statist	tique,	Lois r	évisé	es du	Cana	ada (1	985).	ch. S	<i>)</i> 19. Eı	ı vertu (de la Lo
	istique, il est o												\supset		_ ,	
I a bast de	. 1		d	:112 J.o.	~		4~	l.	~ ~	(la Y		$\bigcup_{i} \bigvee_{j}$			l-	
terres ens	e la présente er semencées ains	si ane les s	uperficie	s en fo	in et e	n nât	urage			$\supset \setminus$						
La loi int	erdit à Statisti	que Canac	da de pul	olier de	es stat	istiqu	ies rec	ueillie	s au	our	s de c	ette en	quête	qui p	ermetti	raient
d'identifi	er une entrepr	ise, une in	stitution	ou un	parti	culier	sans o	ue ce	ux-ci	en a	ient d	onné l	'auto	risatio	on par é	crit au
	. Les données															
	es et elles sero															
des donn	ées confidentie	elles ne son	it modifie	ees d'a	ucune	e taço	n/par	a\Dor	sur I	acce	s a l'11	nform	ation	ou to	ute autr	e loi.
Dávigoz III	information su	m l'átianat	to Silos	mongo	iana h			/	ota on	inac	mnla	ta war	illog f	oino I	00 00 00	ations
	es dans les espa	_		1 CHSC	ignem			COLLE	cis ou	inco	mpie	is, vei	illez i	anei	es corre	cuons
	os autro res espe		50450													
						\ \ > \										
FRM					V((//										
FRM			Nom de	l'explo	ritation	n (s'il	y a lieı	l)							Code	régional
FRM			Nom de	l'explo	oitation	n (s'il	y a liei	l)							Code	régional
			Nom de				y a liet	ı)							-	
FRM NA 1			Nom de		pitation de far		y a liei								Code - Télépho	
				Nom	de far	mille	y a lieu	1)							-	
					de far	mille	y a lie	1)							-	
				Nom	de far	mille	y a lieu								-	
	R.R.	Case p		Nom	de far	mille	y a lieu		Nun	néro	et non	ı de la	rue		-	
NA 1		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille litiale									- Télépho	one
NA 1	R.R.	$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille litiale								e le co	-	one
NA 1 ADR		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille litiale								e le co	- Télépho	one
NA 1		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille	m de la	ville	ou du					l l l l l l l l l l l l l l l l l l l	- Télépho	one
NA 1 ADR		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille		ville	ou du					e le co	- Télépho	one
NA 1 ADR		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor	de far	mille	m de la	ville	ou du					e le co	- Télépho	one
NA 1 ADR		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	ostale	Nom Prénor ureau d	de far	mille hitiale de (nor	m de la	ville	ou du					e le co	- Télépho	one st reçu)
NA 1 COU		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	postale Bu	Nom Prénor ureau d	de far	mille hitiale de (nor	m de la	ville	ou du					l l l l l l l l l l l l l l l l l l l	- Télépho	one st reçu)
NA 1 ADR		$\mathcal{V}_{\mathcal{A}}$	postale Bu	Nom Prénor ureau d	de far de far met in le post	nille hitiale ce (non Cour	m de la	ville	ou du						- Télépho	one st reçu)

SECTION A GRAIN(E)S EN E	ENTRE	PÔT							
Les questions suivantes portent sur les grain(e)s en	entrepô	t dans votr	e fer	me l	e 31	jui	llet	200	3
 les grain(e)s acheté(e)s comme fourrage ou comme semence qui ne sont pas des produits de marques commerciales les grain(e)s qui appartiennent à quelqu'un d'autre mais qui sont entreposé(e)s dans votre ferme. 		- les aliments commercial le répondan aliments pou local d'alim - les grain(e) qu'il entrep l'extérieur d' élévateur, d' stockage, en	les (mont a ach ur animents dents des que losse da le sa fellans ur ntrepo	oulée, naux u beta le rép ns un erme le aut sage 9	ratio pour achet ail). onda autre (par e re fer	n fou les a és d' nt po e end exem exem prop	nima un n ssèd roit ple: bon rieté	he ma de ma de de).	ex. Sin
IMPORTANT: L'avoine, l'orge et le maïs sont souvent récoltés comme fourrage. Toute récolte faite pour le fourrage ne devrait pas compter comme "grain(e)s en entrepôt". Si la culture n'a pas été récoltée pour le grain ou si elle a été récoltée comme fourrage pour nourrir les animaux ne pas l'inscrire comme "grain(e)s en entrepôt".									
1) Aviez-vous ou prévoyez-vous avoir des grain(e)s en et OUI 806 NON 806 (ALLEZ À L 2) Quel(le)s grain(e)s aviez-vous ou prévoyez-vous avoir Avoine Canola ou co Blé d'hiver Céréales mé Blé de printemps Maïs-grain (ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)	en entro	B.)		ferr		ıille	et 20	003;	?
3) Quelle était ou quelle sera la quantité? (entreposée dans votre ferme le 31 juillet 2003)		Quantité en	I	T	Jnité	do n	20611	ro	
(entreposee dans voire jerme le 31 juillet 2003)	Code	entrepôt	bois.	tm	ti	kg			Autres
a) Avoine	508	_	1	2	3	4	5	6	
b) Blé d'hiver (voir Québec 1)	506		1	2	3	4	5	6	
c) Blé de printemps (voir Québec 2)	503		1	2	3	4	5	6	
d) Canola ou colza	515		1	2	3	4	5	6	
e) Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble) f) Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré)	513 516		1	2	3	4	5	6	
Quel est le taux d'humidité? (voir Québec 3)	310		1	L	3	7	3	0	
g) Orge	509		1	2	3	4	5	6	
h) Seigle (d'automne et/ou de printemps)	582		1	2	3	4	5	6	
i) Soya	528		1	2	3	4	5	6	
(SI RÉPONDANT DU QUÉBEC ET LA CULTURE = BLÉ D'HIVER, BLÉ DE PRINT CL-DESSOUS, SINON ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE. SI C'EST LA DERNI						CTION	1		
QUÉBEC									
Répondants du Québec seulement					(Code	:		%
1. Quel pourcentage de votre blé d'hiver en entrepôt est destiné à la									
1. Quel pour centage de votre ble d'inver en entrepot est destine à la	a consomn	nation huma	ine?			606			
 2. Quel pourcentage de votre blé de printemps en entrepôt est destinaine? 3. Quel pourcentage de votre maïs-grain en entrepôt est destiné à la 	iné à la coi		ine?			972 900			

SECTION B BLÉ D'HIVE	R ET S	SEIGLE D'AUTOMNE			
Les questions suivantes porteront s	sur TOU	TES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES	<u> </u>		
 ✓ Inclure: les superficies louées des autres, les superficies en culture, les boisés, les superficies incultes, les pâturages et les terres de la couronne ou du domaine public servant à l'agriculture. 		 ∉ Exclure: - les superficies louées à d'autres, l pâturages communautaires, les su ficies d'une association coopérativ les réserves de pacage. 	les iper-		$\stackrel{\triangleright}{>}$
1) Avez-vous semé du blé d'hiver ou du seigle	d'autom	nne à l'automne de 2002?		>	
OUI 095 NON 095		LA SECTION C.)))		
2) Quellé(s) culture(s) avez-vous semée(s)?					
	d'automne	$\langle \langle \langle \rangle \rangle^{\vee}$			
(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)	automic				
(ALLEZ A LA PROCHAINE QUESTION.)					
3) Quelle superficie de blé d'hiver ou de seigle	d'auton	nne avez-vous ensemencée?			
(à l'automne de 2002)					
Culture	Code	Superficie ensemencée	ac	ha	arp
a) Blé d'hiver	106		1	2	3
b) Seigle d'automne	112		1	2	3
(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)	\wedge				
4) Quelle superficie de blé d'hiver ou de seigle	d'auton	nne-avez-vous récoltée ou prévoyez-vous			
récolter pour le grain?					
Culture	Code	Superficie récoltée	ac	ha	arp
c) Blé d'hiver (voir Québec 1)	706		1	2	3
d) Seigle d'automne	712		1	2	3
(SI RÉPONDANT DU QUÉBEC ET CULTURE = BLÉ D'HIVÈR, ALI ALLEZ À LA QUESTION 5.)					
5) Quelle rendement avez-vous obtenu ou prévou en seigle d'automne récoltée pour le gra	voyez-vo	ous obtenir de la superficie en blé d'hiver			
ou en seigle à autonné réconée pour le gra	1111 (
Culture	Code	Rendement prévu		UI	DΜ
e) Blé d'hiver	306				
f) Seigle d'automne	312				
(ALLEZ À LA SECTION C)			_	_	_

QUÉBEC

Répondants du Québec seulement

1. Quel pourcentage de votre blé d'hiver récolté pour le grain est destiné à la consommation humaine?

Code	%
097	

(ALLEZ À LA SELECTION B, QUESTION 5.)

SECTION C	SU	U PERFIC	IES	ENSEM	ENCÉ	ES						
1) Avez-vous fait des g	randes cul	tures en 20	03?									
OUI 969		NON	969	(ALLEZ	Z À LA SEC	CTION D.)						
2) Quelle(s) grande(s) of	culture(s) a	avez-vous fa	aite(s)?							\sim	>
Avoine	()		`	Céréales mé	langées		Sei	gle d	le prii	ntemps		$\langle \cdot \rangle$
Blé de printemp	S			Maïs-grain			Soy	/a				
Canola ou colza	L		Orge Autres grandes cultures									
(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)												
3) Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou												
que vous prévoyez r												ı(e)
ou que vous prévoye	_	_					1 wo			1	uic obtein	(0)
ou que vous prevoje	z ostemi (1		* 12da	<u>\</u>) C 1	D 1 4	TIDA
			Code	Superficie		Superficie	\rightarrow	P(D)	\rightarrow	Code	Rendement	
a) Ai			200	ensemencé	708	récoltée	ac	ha 2	_	308	prévu	1 à 19
a) Avoineb) Blé de printemps (voir	Ouébec 1)		208 203		703			2	3	303		
c) Canola ou colza	Quebec 1)		215		715		1	2	3	315		
d) Céréales mélangées (de	eux céréales c	ou			, 10	(\mathcal{L})	_	<u> </u>		010		
plus semées ensemble)			213		713		1	2	3	313		
e) Maïs-grain (inclure ma	ïs de semence	e			</td <td>></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td>	>						
et exclure maïs sucré)	.: 1:429		216		716		1	2	3	316		
Quel est le taux d'hum	nane?			\Diamond								
987					/							
f) Orge			209		709		1	2	3	309		
g) Seigle de printemps		(<u>-210(</u>	0,~	710		1	2	3	310		
h) Soya			228		728		1	2	3	328		
i) Autres grandes cultures			225				1	2	3			
j) Total des superficies (somme de 3a à 3i)			>				1	2	3			
(SI RÉPONDANT DU QUÉBEC E	ΓCULTVRE=B	LÉ DE PRINTEM	IPS, AL	LEZ À LA SEC	TION CI-D	ESSOUS, SINC	N AL	LEZ	À LA	PROCHA	AINE	
CULTURE. SI C'EST LA DERNIÈ	RE CULTUKE,	ALLEZ À LA SE	ECTION	D.)								
QUÉBEC		>										
Répondants du Québe	e seulemen	ıt										
1. Quel pourcentage de vot	√ re hlé de nri:	ntemns récolt	é est d	estiné à la co	กรดพพล	tion humair	167				Code	%
(ALLEZ À LA PROCHAINE CUE	-	-				tion numan					603	
		Ţ	JNITÍ	DE MESUI	RE (UDM	1)						
SUPERFICIE)			RE	NDEMENT						PRO	DUCTION TO	TALE
Boisseaux	Kilogram-	Tonnes mé-	To	nnes im-	Livres	Quintaux				BOIS.	19 - 1 (1	
L 1 Y / ACDEC CDOIG >	mag (IZC)	tuiques (TMA)		alas (TI)	(LDC)	(CWT)				TN.4	10 2 (2	11)

SL	PERFICIE)			PRODUCTION TOTALE						
		Boisseaux	Kilogram-	Tonnes mé-	Tonnes im-	Livres	Quintaux		BOIS.	19 - 1 (19)
1	ACRES	(BOIS.)	mes (KG)	triques (TM)	périales (TI)	(LBS)	(CWT)		TM	19 - 2 (21)
	\triangleright								TI	19 - 3 (22)
2	HECTARES	1	2	3	4	5	6	ACRES	KG	19 - 4 (20)
									LBS	19 - 5 (23)
3	ARPENTS	7	8	9	10	11	12	HECTARES	CWT	19 - 6 (24)
	_									
		13	14	15	16	17	18	ARPENTS		

SECTION D	FOIN ET GRAINES (SEMENCES	S) DE PLANTI	ES FOURRAGÈRES		
∉ Luzerne et	mélanges de luzerne				
Inclure:	Luzerne et luzerne semée avec des variétés de				
г 1	dactyle pelotonné, de l'alpiste roseau, de ray-g				
Exclure:	Toute superficie de plantes fourragères récolte commerciales, les superficies en sous-semis e				
	et qui serviront à nourrir les animaux.	i les grandes curd	utes reconces ou a ene recon	ees vertes	
∉ Autres sort					
Inclure:	Variétés de trèfle, de lotier, de brome, de fléol		de dactyle pelotonné, de l'alp	iste roseau,	
	de ray-grass, de fétuque, de sorgho-soudan et				
Exclure:	Luzerne et mélanges de luzerne, toute superfic				
	pour la semence à des fins commerciales et le qui serviront à nourrir les animaux.	s grandes cultures	s reconees on a erre reconees	veries ei	
∉ Graines (se	emences) de plantes fourragères				
Inclure: Toute superficie de plantes fourragères récoltées ou à être récoltées pour la semence a des fins					
commerciales. Elles comprennent la luzerne et les mélanges de luzerne, des variétés de trèfle, de					
lotier, de brome, de fléole des prés (mil), de dactyle pelotonné, de l'alpiste roseau, de ray-grass, de					
Exclure:	fétuque, de sorgho-soudan et de blé fourrager. Les plantes fourragères récoltées ou à être réc		n ou aniserant utilisées pour	le nâturage	
	du foin ou des graines (semences) de	•	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	ic paturage.	
1) Avez-vous	du foin ou des grames (semences) de	piantes four i	ageres en 2003:		
OUI 200	NON 200 (ALLEZ	ZÀ LA SECTION E.			
2) Quelle(s) c	ulture(s) avez-vous?		>		
Luze	erne et mélanges Autres sort	es de foin	Graines (semence	es) de plantes	
	zerne	$_{\sim}(())$	fourragères	, 1	
(ALL	EZ À LA QUESTION 3.) (ALLEZ À L	QUESTION 4.)	(ALLEZ À LA QUE	STION 5.)	
		\searrow			
	(7)	OIN			
3) Quelle est	votre superficie totale de luzerne et n	nélanges de lu	zerne en 2003? (exclur	e les	
superficies	s en sous-semis)				
				UDM	
I	Culture	Code	Superficie totale	ac ha arp 1 2 3	
Luzerne et mélar				1 2 3	
(ALLEZ À LA PRO	CHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE. SI C'EST LA DE	ERNIÈRE, ALLEZ À	LA QUESTION 6.)		
4) Ouelle est	votre superficie totale des autres sort	es de foin en 2	2003?		
-) C				UDM	
	Culture	Code	Superficie totale	ac ha arp	
Autres sortes de	fo(in)	256		1 2 3	
(ALLEZ À LA PRO	CHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE. SI C'EST LA DE	ERNIÈRE, ALLEZ À	LA QUESTION 6.)		
	GRAINES (SEMENCES) D.	E PLANTES	FOURRAGÈRES		
				2020	
2) Quelle est	votre superficie totale des graines (se	mences) de pl	antes fourragères en 20		
$\stackrel{\smile}{\longleftarrow}$	Culture	Codo	Cuparficia totala	UDM	
Graines (semeno	es) de plantes fourragères	Code	Superficie totale	ac ha arp 1 2 3	
Grames (semene	os, as planes ivaliageles	27/		1 2 3	
6) Total des sup	erficies de foin et de graines (semences)				
de plantes fo	urragères (somme de D3 à D5)			1 2 3	
(ALLEZ À LA SEC	CION E.)				

SECTION E AUTRES SUPERFICIES DE LA FERME

∉ Terre améliorée pour le pâturage ou le pacage:

Terre qui est utilisée pour le pâturage ou le pacage et qui a été améliorée dans les dernières années par la culture, l'ensemencement, le drainage, l'irrigation, du fertilisant, le contrôle des mauvaises herbes ou brousse.

Ne pas inclure: - les superficies qui seront récoltées pour le foin, l'ensilage ou les graines (semences) fourragères, les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les réserves de pacage.

Si un champ est utilisé dans la même année pour la récolte du foin et comme pâturage, comptez la superficie de ce champ seulement une fois comme un champ de foin.

∉ Terre non améliorée pour le pâturage ou le pacage:

Les pâturages ou pacages naturels, le foin sauvage, les grandes prairies, les boisés pouvant servir au pacage ou à l'alimentation du bétail.

Ne pas inclure: - les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les résèrves de pacage.

∉ Autres terres:

- la superficie occupée par la ferme: les bâtiments et la cour de la ferme, les potagers et les chernins
- les superficies des cultures d'automne détruites par le gel qui ne seront pas réensemencées avec une autre culture
- les superficies des cultures d'automne qui ont été enfouies mais qui n'ont pas été réensemencées
- les terres incultes, terres à bois, terres déboisées, les bourbiers, les marécages ou les marais et les bassins d'irrigation
- terre en jachère: terre qui ne sera pas cultivée pendant l'année, mais dont certains travaux peuvent être effectués pour laisser l'humidité du sol se refaire, ainsi que pour le contrôle des mauvaises herbes
- nouvelles terres enfouies: terres qui ont été défrichées et préparées pour la culture mais sur lesquelles aucune récolte n'a été faite
- terre en repos: terre améliorée qui a été cultivée, utilisée pour le pâturage ou pour un but agricole l'an passé, mais ne sera pas cultivée cette année
- fruits et légumes, champignons, érablières, arbres de Noël, gazon.

En 2003, quelle est votre superficie totale de terre améliorée pour le pâturage ou le pacage, terre non améliorée pour le pâturage ou le pacage et autres terres?

Utilité des terres	Code	Superficie totale		UDM	
			ac	ha	arp
1. Terre améliorée pour le pâturage ou le					
pacage	222		1	2	3
2. Terre non améliorée pour le pâturage ou					
le pacage	237		1	2	3
3. Autres terres	241		1	2	3
4. Total des autres superficies					
(somme de E1\à E3)			1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION F.)

SECTION F SUPERFICIE TOTALE DE LA FERME

Quelle sera la superficie totale de vos terres exploitées en 2003?

Utilité des terres	Code	Superficie totale		UDM	
			ac	ha	arp
1. Superficie totale de la ferme			1	2	3
2. Somme de B4c + B4d + 3j + D6 + E4	201		1	2	3
3. Différence de F1 et F2 (F1 - F2)					
Si la différence est substantielle, veuillez					
expliquer dans les commentaires.			1	2	3

(ALLEZ À LA SECTION G.)

SECTION G

1. Entente fédérale-provinciale sur le partage des renseignements

Résidents de l'Ontario et de la Colombie-Britannique

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère de l'agriculture de votre province, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique. Tout renseignement partagé avec un ministère provincial de l'agriculture est publié sous forme d'agrégat. Le ministère provincial de l'agriculture doit garantir la confidentialité de toutes les données partagées Statistique Canada ne donne ni le nom, ni l'adresse d'un répondant à quelque ministère provincial de l'agriculture que ce soit.

Consentez-vous à partager ces renseignements?

Code	oui	
051	non	

(ALLEZALA QUESTION 2.)

Résidents du Québec:

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration conclu entre l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada pour le le partage de renseignements en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

2. Demande pour les résultats de l'enquête

Code	oui
976	non

(ALLEZ À LA QUESTION 3.)

3. Durée totale de l'interview

	> ()))
Code	durée
949	

(FIN DE L'ENQUÊTE)

COMMENTAIRES:
COMMENTARES.
$\langle \mathcal{L}_{\mathcal{L}}((\cdot))^{\vee} \rangle$
\Diamond
·